Schéma régional de cohérence écologique du Centre

Bassin de vie d'Argenton - Le Blanc

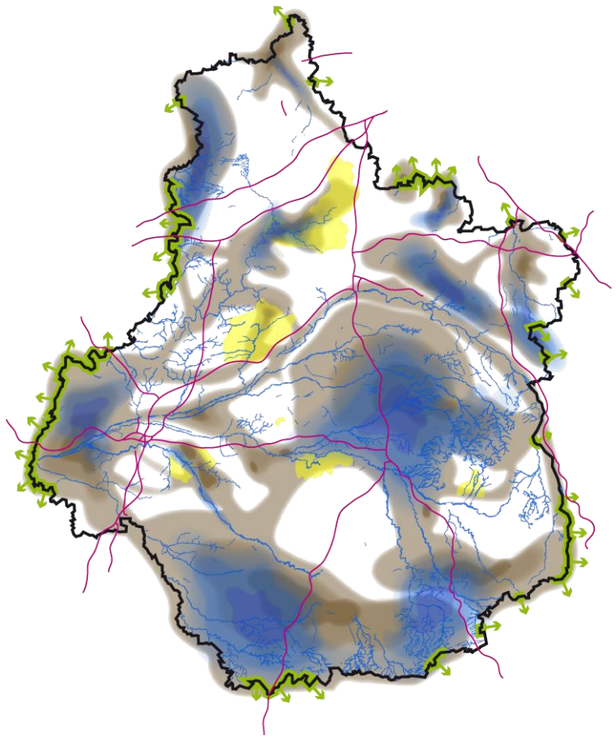

Décembre 2014

Schéma régional de cohérence écologique du Centre

Bassin de vie d'Argenton - Le Blanc

Étude réalisée par :

Biotope – Agence Centre Bourgogne
125-127 rue du Faubourg Bannier
45000 ORLÉANS

Chiffres-clefs (2013) – sous-trames terrestres et humide

Surface du bassin de vie	228 796 ha
Surface cumulée couverte par les réservoirs de biodiversité	22 176 ha (sans double-compte)
Surface relative couverte par les réservoirs de biodiversité	10%
Linéaire total de corridors écologiques	138 km

Nota. : comme sur l'ensemble du territoire régional, des corridors au niveau des « zones de corridors diffus à préciser localement » restent à déterminer dans le cadre de la déclinaison du SRCE à des échelles plus locales.

Chiffres-clefs (2013) – sous-trame des cours d'eau

Linéaire total de cours d'eau classés « liste 1 »	582 km
Linéaire total de cours d'eau classés « liste 2 »	313 km
Linéaire total de tronçons complémentaires biologiquement riches	-

Nota. : un même cours d'eau peut être classé « liste 1 », « liste 2 » et/ou retenu en termes de richesse biologique. La nature des informations géographiques ne permet pas de fournir un total cumulé du linéaire de cours d'eau concerné.

Axes de travail concernant les sous-trames prioritaires

Nota.: les sous-trames dites « prioritaires » sont celles dont les milieux supports rassemblent un grand nombre d'habitats menacés au sens de la liste rouge des habitats du Centre (Nature Centre, à paraître en 2013).

Sous-trame des milieux humides (dont forêts alluviales)	▪ Encourager le maintien voire la restauration de la mosaïque de milieux humides associée aux étangs de Brenne
Sous-trame des milieux prairiaux	▪ Encourager le maintien voire la restauration des prairies pâturées et/ou fauchées de la Brenne et du Boischaut
Sous-trame des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides	▪ Encourager le maintien voire la restauration des complexes de landes et de pelouses acides associées de la Brenne ▪ Encourager la préservation voire la restauration des pelouses sèches sur les coteaux des vallées, dont celles de la Gargilesse et de la Creuse.
Sous-trame des lisières et pelouses sèches sur sols calcaires	▪ Encourager le maintien voire la restauration des (réseaux de) pelouses des coteaux et corniches calcicoles, en particulier au niveau du Pays Blancois à l'ouest du territoire, notamment en préservant les petits espaces assurant un lien en « pas japonais » au niveau de ces réseaux

Paysages écologiques et principaux éléments de fonctionnalité à l'échelle du territoire

Le paysage écologique du bassin de vie d'Argenton – Le Blanc est dominé sur une large moitié nord par la mosaïque de milieux de la Brenne (étangs, zones humides, landes, prairies, forêts) puis par le bocage du Boischaut au sud, entaillé par les vallées de la Creuse et de ses affluents.

A l'ouest, le Blancois offre un paysage plus ouvert et cultivé, aux vallées encaissées et boisées.

Le réseau écologique apparaît préservé sur ce territoire.

Autres enjeux présents

❖ ***Chauves-souris (chiroptères)***

Les déplacements au sein de leur domaine vital sont particulièrement dépendants de la structuration du paysage écologique local (présence de haies et boisements linéaires, cours d'eau, lisières et canopées forestières… supports de déplacements). La présence de gîtes à chauves-souris sur un territoire implique donc une réflexion sur la structuration et qualité générale de ce paysage écologique. On veillera par ailleurs, lors de la planification d'aménagements, à maintenir un accès fonctionnel entre les gîtes et les territoires de chasse des chiroptères.

Nombre total de gîtes à chauves-souris d'importance régionale à nationale recensés sur le territoire	12
Communes concernées (nombre de gîtes entre parenthèses)	BELABRE (1) CHAILLAC (1) FONTGOMBAULT (1) POULIGNY-SAINT-PIERRE (1) SAUZELLES (7) VIGOUX (1)

❖ ***Autres sous-trames***

Comme sur l'ensemble du territoire régional, les boisements et les cours d'eau, notamment la Creuse ici, constituent localement d'importants éléments structurants du réseau écologique à intégrer dans toute réflexion sur l'aménagement du territoire.

Le bocage constitue sur ce territoire un enjeu supplémentaire. L'action résidera d'une part dans la caractérisation de ce bocage (type de haies, surface des parcelles…), son maintien, son entretien courant, son éventuelle restauration et son renouvellement dans les secteurs vieillissants. Une attention particulière sera également portée aux arbres isolés au sein des parcelles. La préservation du bocage est étroitement liée à la préservation des prairies.

La continuité écologique (piscicole et sédimentaire) des cours d'eau identifiés dans le SRCE est à maintenir ou restaurer conformément à la réglementation sur l'eau en vigueur. La définition précise des actions à entreprendre suppose des études particulières.

❖ ***Intersections des corridors potentiels avec les infrastructures de transports terrestres***

Un travail de superposition du réseau écologique avec le réseau des infrastructures terrestres a été réalisé dans le cadre de ce SRCE. Nous retenons ici les intersections recensées avec les infrastructures réputées les plus fragmentantes (niveau 1). Une analyse plus précise de ces intersections est nécessaire pour évaluer l'effet sur le déplacement des espèces et envisager des mesures adéquates.

Infrastructure	*Sous-trame*	*Commune (département)*	*Commentaire éventuel*
A20	Milieux humides	VIGOUX (36)	-
A20	Milieux humides	CELON (36)	-
A20	Milieux humides	ARGENTON-SUR-CREUSE (36)	-
A20	Milieux prairiaux Pelouses et landes sèches à humides sur sols acides	ARGENTON-SUR-CREUSE / SAINT-MARCEL (36)	Secteur présentant déjà une opportunité (ouvrage existant)

Démarches en cours en faveur de la fonctionnalité écologique du territoire

Plusieurs démarches relatives à la planification du territoire et intégrant la problématique des réseaux écologiques sont mises en œuvre sur le territoire. Citons notamment :

- Démarche Trame Verte et Bleue du Pays Val de Creuse - Val d'Anglin ;
- Démarche Trame Verte et Bleue du Pays de Brenne ;
- « Projets de paysage » en cours de réalisation en Brenne, dans le Boischaut et sur la Creuse, en lien avec le Parc Naturel Régional de Brenne ;
- …

La démarche Natura 2000 vise la préservation de la biodiversité d'intérêt européen. Elle se traduit sur ce territoire par les sites suivants :

Au titre de la directive « Habitats / Faune / Flore » :

- ZSC FR2400535 VALLEE DE L'ANGLIN ET AFFLUENTS (Parc Naturel Régional de la Brenne) ;
- ZSC FR2400534 GRANDE BRENNE (Parc Naturel Régional de la Brenne) ;
- ZSC FR2400536 VALLEE DE LA CREUSE ET AFFLUENTS (Parc Naturel Régional de la Brenne) ;

Au titre de la directive « Oiseaux » (Zones de Protection Spéciale – ZPS) :

- FR2410003 BRENNE (Parc Naturel Régional de la Brenne).

La politique de préservation de la ressource en eau se traduit sur ce territoire par des contrats de bassins sur les (portions de) cours d'eau suivant(e)s :

- La Claise d'Indre-et-Loire (« La Claise 37 ») ;
- La Claise dans l'Indre (« La Claise 36 ») ;
- L'Anglin ;
- La Bouzanne ;
- Le Suin ;
- La Creuse.

Concertation menée dans le cadre du SRCE sur ce territoire

Réunion de concertation locale du 12/09/2013

Présentation de l’atlas

Cet atlas comporte 5 cartes à l’échelle du bassin de vie.

Une carte a été produite pour chacune des sous-trames ayant guidé l’élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) :

- Sous-trame des milieux boisés ;
- Sous-trame prioritaire des pelouses et lisières sèches sur sols calcaires ;
- Sous-trame prioritaire des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides ;
- Sous-trames prioritaires des milieux humides, des cours d'eau et des milieux prairiaux ;
- Sous-trame prioritaire du bocage et autres structures ligneuses linéaires.

Les sous-trames dites « prioritaires » sont celles rassemblant le plus grand nombre d’habitats naturels menacés en région Centre. Ce degré de menace est fondé sur les travaux préparatoires des listes rouges régionales.

La sous-trame bocagère est également identifiée parmi les sous-trames prioritaires bien que n’étant pas caractérisée par des habitats naturels codifiés dans les listes rouges. Son intérêt est plus particulièrement lié à la richesse biologique qui caractérise les mosaïques de milieux et les milieux d’interface (milieu ouvert souvent prairial / milieu boisé).

L’échelle de précision des informations est le 1/100 000^{e} ; l'échelle de représentation cartographique est le 1/300 000^{e}.

Notice de lecture des cartes

Concernant les sous-trames des milieux humides, milieux prairiaux, milieux boisés, pelouses et landes sèches à humides sur sols acides, pelouses et lisières sèches sur sols calcaires, ces cartes font figurer :

- Les réservoirs de biodiversité, espaces les plus riches du territoire pour la sous-trame considérée ;
- Les corridors écologiques potentiels permettant de relier les réservoirs de biodiversité entre eux, selon deux niveaux d’intervention possible dans le cadre du SRCE : les corridors à préserver et ceux à remettre en bon état. Une emprise indicative de 3 km est représentée de manière à bien signifier qu’il s’agit de fuseaux de déplacement imprécis qu’il conviendra d’affiner à partir des connaissances locales au moment de la déclinaison du SRCE ;
- Les zones de corridors diffus à préciser localement qui correspondent à des espaces, périphériques aux réservoirs de biodiversité, au sein desquels l’identification d’axes de corridors n’a pas été possible à l’échelle de travail du SRCE. Une précision de ces informations devra être apportée lors de la déclinaison du SRCE dans le cadre de la planification locale du territoire (documents d’urbanisme) ;
- Les corridors interrégionaux, qui correspondent aux liaisons écologiques identifiées avec les régions administratives voisines et contribuent à la cohérence de la trame verte et bleue nationale ;
- Les éléments fragmentants majeurs du territoire régional (autoroutes et routes à 2x2 voies, Lignes à Grande Vitesse) ;
- Les intersections des axes des corridors écologiques potentiels de la sous-trame avec les éléments fragmentants du territoire régional selon trois niveaux : difficilement franchissables, moyennement franchissables et susceptibles d'être traitées par une optimisation d'aménagement(s) existant(s) ;
- Les éléments reconnectants du réseau écologique (passages à faune et assimilés) selon deux catégories : niveau 1 (passage supérieur, au-dessus de l’élément fragmentant) et niveau 2 (passage inférieur).

Concernant la sous-trame des cours d’eau, la carte ne distingue pas de réservoirs et de corridors. Elle figure, conformément à la réglementation, les cours d’eau classés (liste 1 et liste 2, certains pouvant relever des deux catégories) sur les deux bassins concernant la région Centre (Loire-Bretagne et Seine-Normandie). Quelques tronçons supplémentaires connus pour leur richesse biologique viennent compléter à la marge cet aspect de la trame bleue. Sur les cartes non spécifiques à cette sous-trame, ces éléments sont figurés comme cours d'eau inscrits au SRCE. Les autres cours d'eau sont issus de la BD Carthage® (©IGN) et non inscrits au SRCE.

Concernant la sous-trame du bocage et autres structures ligneuses linéaires, la carte présente une modélisation de la qualité du bocage selon les résultats d’un indice cumulant les données suivantes :

- la densité de prairies par mailles de 10 m x 10 m ;
- la densité d'éléments fragmentants par mailles de 10 m x 10 m :
- la densité de linéaires boisés par mailles de 1 km x 1 km.

Aucun réservoir de biodiversité pour cette sous-trame n'a été identifié sur ce bassin de vie.

Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) du Centre

SOUS-TRAME DES MILIEUX BOISÉS - BASSIN DE VIE : ARGENTON-LE BLANC

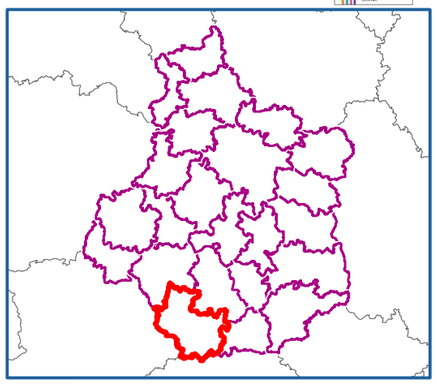

Bassins de vie

Départements

Villes principales

Cours d'eau inscrits au SRCE

Autres cours d'eau

Sous-trame des milieux boisés

Réservoirs de biodiversité

Zones de corridors diffus à préciser localement

Corridors écologiques potentiels à préserver

Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état

Eléments reconnectants

Niveau 2

Intersections avec les infrastructures terrestres

Moyennement franchissables

Eléments fragmentants majeurs

N

0 6,5 13 km

Echelle : 1/300 000 en impression A3

Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®

Réalisation : Biotope
Octobre 2013

Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) du Centre

SOUS-TRAME PRIORITAIRE DES PELOUSES ET LISIÈRES SÈCHES SUR SOLS CALCAIRES - BASSIN DE VIE : ARGENTON-LE BLANC

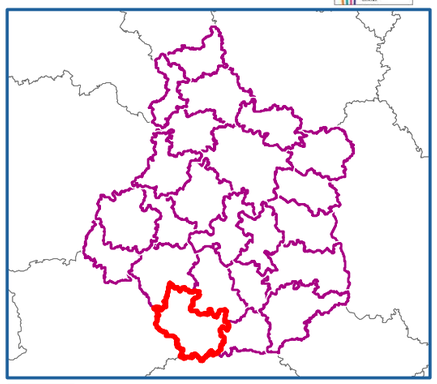

Bassins de vie

Départements

Villes principales

Cours d'eau inscrits au SRCE

Autres cours d'eau

Sous-trame des pelouses et lisières sèches sur sols calcaires

Réservoirs de biodiversité

Zones de corridors diffus à préciser localement

Corridors écologiques potentiels à préserver

Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état

Eléments reconnectants

Niveau 2

Intersections avec les infrastructures terrestres

Moyennement franchissables

Eléments fragmentants majeurs

N

0 6,5 13 km

Echelle : 1/300 000 en impression A3

Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®

Réalisation : Biotope
Octobre 2013

Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) du Centre

SOUS-TRAME PRIORITAIRE DES PELOUSES ET LANDES SÈCHES À HUMIDES SUR SOLS ACIDES - BASSIN DE VIE : ARGENTON-LE BLANC

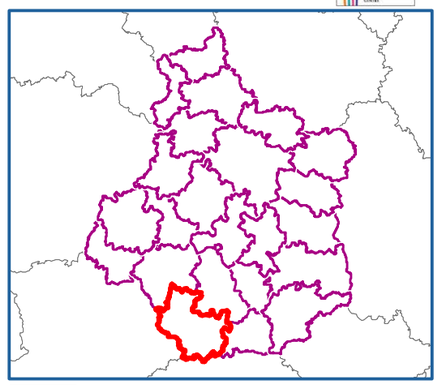

Bassins de vie

Départements

Villes principales

Cours d'eau inscrits au SRCE

Autres cours d'eau

Sous-trame des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides

Réservoirs de biodiversité

Zones de corridors diffus à préciser localement

Corridors écologiques potentiels à préserver

Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état

Corridors interrégionaux

Eléments reconnectants

Niveau 2

Intersections avec les infrastructures terrestres

Susceptibles d'être traitées par une optimisation d'aménagement(s) existant(s)

Eléments fragmentants majeurs

N

0 6,5 13 km

Echelle : 1/300 000 en impression A3

Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®

Réalisation : Biotope
Octobre 2013

Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) du Centre

SOUS-TRAMES PRIORITAIRES DES MILIEUX HUMIDES, DES COURS D'EAU ET DES MILIEUX PRAIRIAUX - BASSIN DE VIE : ARGENTON-LE BLANC

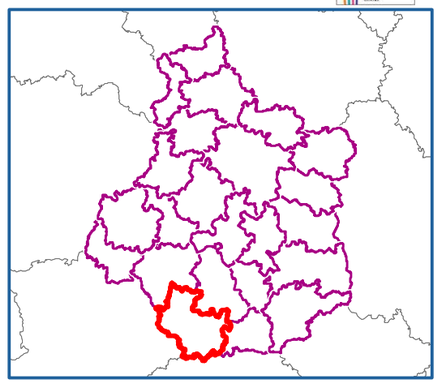

Bassins de vie
Villes principales
Départements
Autres cours d'eau

Sous-trame des cours d'eau

- Cours d'eau classés Liste 1
- Cours d'eau classés Liste 2
- Tronçons complémentaires

Sous-trame des milieux humides

- Réservoirs de biodiversité
- Zones de corridors diffus à préciser localement
- Corridors écologiques potentiels à préserver
- Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état

Sous-trame des milieux prairiaux

- Réservoirs de biodiversité
- Zones de corridors diffus à préciser localement
- Corridors écologiques potentiels à préserver
- Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état
- Corridors interrégionaux

Eléments reconnectants

- Niveau 2

Intersections avec les infrastructures terrestres

- Difficilement franchissables
- Moyennement franchissables
- Susceptibles d'être traitées par une optimisation d'aménagement(s) existant(s)
- Eléments fragmentants majeurs

N

0 6,5 13 km

Echelle : 1/300 000 en impression A3

Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®

Réalisation : Biotope
Octobre 2013

Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) du Centre

SOUS-TRAME PRIORITAIRE DES BOCAGES ET AUTRES STRUCTURES LIGNEUSES LINÉAIRES - BASSIN DE VIE : ARGENTON-LE BLANC

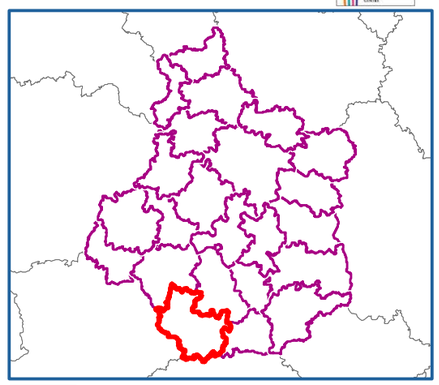

Bassins de vie

Départements

Villes principales

Eléments fragmentants

Cours d'eau inscrits au SRCE

Autres cours

Sous-trame des bocages et autres structures ligneuses linéaires

Fonctionnalité

- Elevée
- Moyenne
- Faible

N

0 6,5 13 km

Echelle : 1/300 000 en impression A3

Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®

Réalisation : Biotope
Octobre 2013